

**RAPPEL : La procédure de VSA est éteinte depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015**

Public concerné par cette fiche :

- Personne ayant demandé une validation de service avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et respectant les conditions d'entrée du dispositif.
- Services gestionnaires des ministères qui ont des demandes en cours de VSA
- Comptables publics qui ont des traitements en cours de VSA

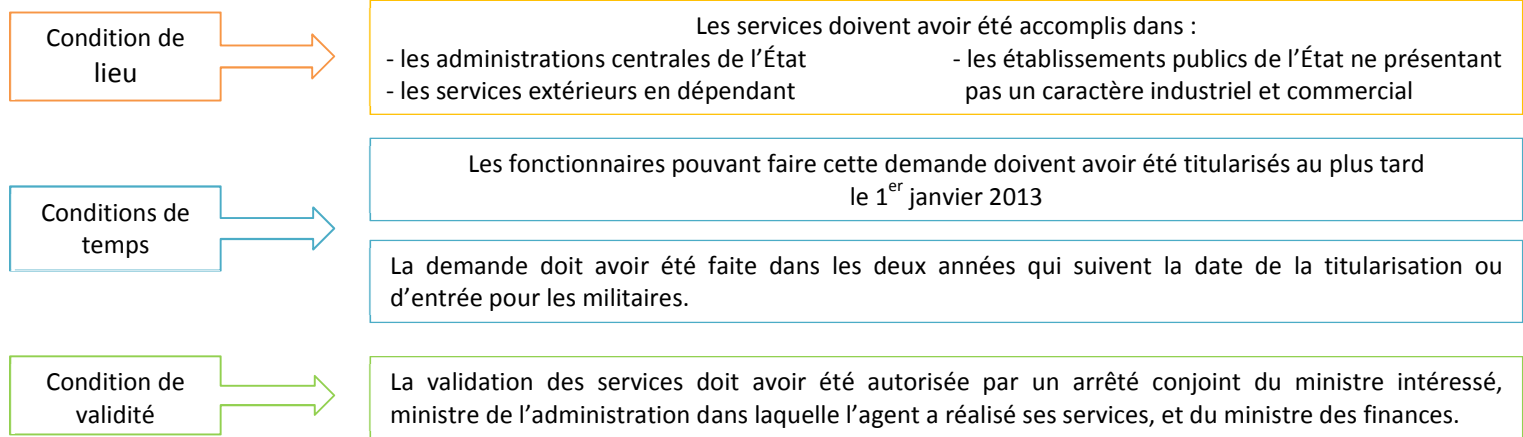
**Objectif de la procédure :**

Permettre aux fonctionnaires civils, aux magistrats et aux militaires de carrière ou sous contrat...  
 ↳ ... la prise en compte dans leur pension des périodes de travail effectuées comme agent non-titulaire.

Textes de référence :

- Note de service 12-40917 de la DGFIP du 07/01/2013
- Guide de "la validation de service des non titulaires" de la DGAFP du 21 avril 2005

**Conditions d'entrée dans le dispositif de la VSA**



**Modalité de validation de service** *Étape 1*

